Un projet d'intérêt local

Historique du projet : Un projet qui date des années 90

- Emplacement réservé dans le POS (Plan d'Occupation des Sols) de Triel-sur-Seine à la demande de l'état fin 1992 et reconduit dans son plan local d'urbanisme approuvé le 11 décembre 2004
- Projet inscrit au SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile-de-France) approuvé en 1994 et reconduit dans le projet de SDRIF adopté par le Conseil régional le 25 septembre 2008









Contexte du port actuel : Un site en mutation

- Une zone historiquement marquée par les activités passées et non encore aménagée
- Des terrains qui se libèrent progressivement (tranches de carrières arrivant en fin d'exploitation / nouvelles tranches à ouvrir)
- Un secteur en pleine requalification (extension du SIAAP, projet d'aménagement de la ZAC de l'Ecopôle, opération cœur vert...)



Présentation du projet

- Transformation d'un port privé en port public (darse existante de 10 ha), offrant une desserte fluviale de proximité pour toutes les entreprises de la Boucle de Chanteloup
- Aménagement d'une plate-forme de 24 ha dédiée aux entreprises innovantes de l'éco-construction et de la logistique urbaine et aux activités traditionnelles déjà présentes sur le secteur (BTP, éco-activités, granulats...), en complément du développement de la zone économique de l'Ecopôle (100 ha) mené par la Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine

Une opportunité pour le territoire

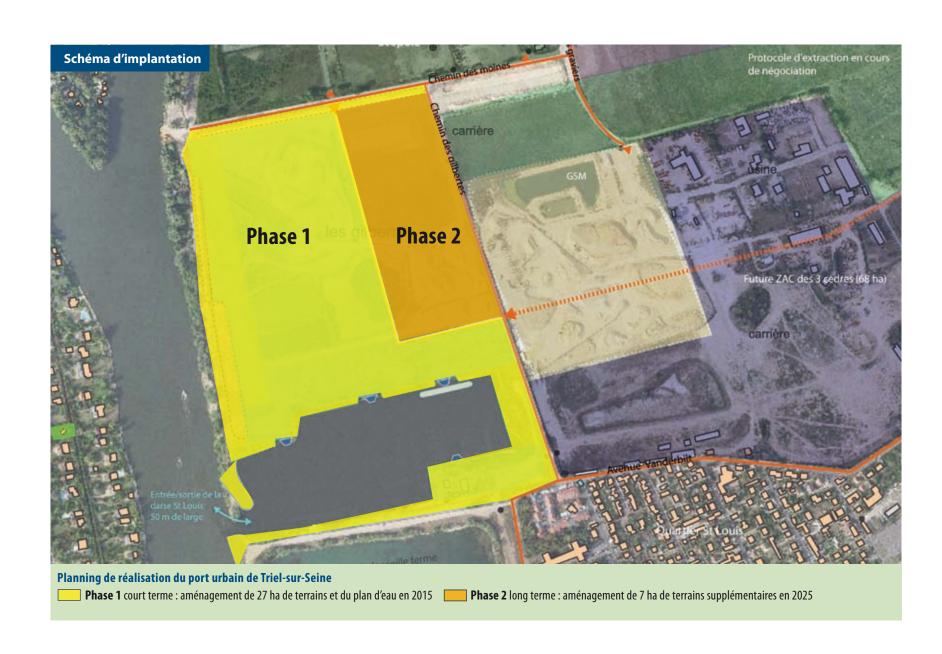
- L'opportunité de construire un projet d'ensemble : un pari sur la reconversion du secteur et sur la diversification de l'activité (filières de l'éco-construction et de la valorisation environnementale)
- Une meilleure desserte fluviale pour les entreprises déjà utilisatrices de la voie d'eau et une alternative au transport tout routier pour toutes les autres
- Un projet qui vise à augmenter le taux d'emploi sur le territoire

Le périmètre du projet

Le périmètre d'aménagement (34 ha dont 32.6 ha sur la commune de Triel-sur-Seine et 1.4 ha sur la commune de Carrières-sous-Poissy) se situe sur deux emprises actuellement exploitées par LGSN (Lafarge) et GSM.

Ports de Paris mène des études pour élaborer un schéma d'aménagement partagé :

- Diagnostic environnemental complet
- Étude socio-économique (trafics, circulation routière, emplois....)
- Études préliminaires d'aménagementÉtudes préliminaires d'environnement
- Etudes préliminaires d'environnemen et d'hydraulique



www.paris-ports.fr

